

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1**

**Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
VOTES : Contre 0  
Pour 11  
Date de convocation : 01/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.

Objet : **RENOUVELLEMENT RÉSEAU EAUX PLUVIALES -**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20230609-25090623-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2023  
Affichage 14/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2131 : Travaux sur bâtiments	10 100,00 €			
D 21538 : Renouvellement réseau EP		10 100,00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>10 100,00 €</b>	<b>10 100,00 €</b>		
<b>Total</b>	<b>10 100,00 €</b>	<b>10 100,00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Certifié exécutoire par Annick FLACHER, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Saint Appolinard, le 09/06/2023.

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

La secrétaire de séance  
Marie-Louise NAVEZ



Le Maire  
Annick FLACHER